

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°22 – 2017 DISREN

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Demande de crédit de CHF 459'337.- pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland

Responsable : Pierre Graber, François Roch

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Ce préavis concerne la phase de réalisation (phase 4 du dispositif DISREN) du passage inférieur, piétons et cycles, à la gare de Gland, dont les travaux sont en cours. Cette mesure (n° 31-5) est une mesure du projet d'agglomération de 2^{ème} génération cofinancée par la Confédération. Cette infrastructure optimise le fonctionnement multimodal de la gare de Gland et les parcours modes doux urbains.

1. Contexte

Les quatre gares régionales du district de Nyon ont fait l'objet d'une lettre d'intention signée en 2012 par les CFF, le Canton de Vaud, la Région, Coppet, Nyon, Gland et Rolle, afin de circonscrire le développement des infrastructures et la réorganisation des plateformes multimodales à horizon Léman 2030.

Les quatre communes ont ainsi développé une approche de restructuration de leur plateforme gare avec notamment des nouveaux passages inférieurs. A Gland, ce passage a pris l'ampleur d'une vraie liaison urbaine piétons-cycles propre à faciliter la perméabilité de la ville et le fonctionnement du secteur gare pour les usagers. Ce projet est coordonné avec les différentes phases de travaux de l'amélioration de la gare et les planifications en cours.

Phase 1 réalisée
gare nord 2010-2012



Phase 2 court terme
gare CFF, passage inférieur
et gare sud 2015-2018



Phase 3 moyen - long terme
liaison avec le schéma
directeur 2019-2021



Extrait du préavis 82 de la Ville de Gland

En parallèle, les CFF devaient procéder à d'importants travaux d'assainissement des quais. Avec la commune de Gland, ils ont signés une convention pour conduire le projet de passage et celui d'assainissement des quais de manière conjointe, les accès aux quais étant l'interface entre les deux opérations. Cette synergie a permis des économies importantes du point de vue du coût des travaux. Les CFF sont les maîtres d'ouvrage de la réalisation (quais et passage).

Les passages inférieurs des quatre gares régionales ont été inscrits au projet d'agglomération de 2^{ème} génération. Ils sont retenus pour un cofinancement fédéral à hauteur de 40% du coût annoncé. Pour Gland il s'agit de la mesure 31-5. Ces montants figurent dans l'accord sur les prestations signé par les Cantons de Vaud et Genève et la Confédération en 2015.

Ce projet s'inscrit aujourd'hui dans le mécanisme DISREN www.regionyon.ch/disren. Le tableau ci-dessous résume le déroulement des opérations et les montants afférents.

	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4	
	Mode de financement	Etude de faisabilité	Mode de financement	Avant-projet	Mode de financement	Etude de réalisation	Mode de financement	Réalisation
Coût total (TTC)				162 000		592 700		10 450 543
Porteurs de projet	Fonds communaux	-		81 000		475 200		1 378 010
Soutien régional							DISREN Préavis 22-2017	459 337
Fonds tiers				81 000		117 500		8 613 196

L'étape 4, grisée dans le tableau ci-dessus, est l'objet du présent préavis. Le montant total des travaux comprend le passage inférieur et les accès aux quais, le montant des travaux d'assainissement des quais ne figure pas dans ce total.

2. Objet et calendrier

La commune de Gland a sollicité le Conseil régional, dès 2014, pour une participation au financement de la réalisation du passage inférieur, au titre d'équipement d'intérêt régional et mesure d'agglomération, elle ne l'a pas sollicité pour les phases 2 et 3. De nombreux échanges ont eu lieu et suite à l'adoption du DISREN, le 6 juin 2017 le Comité de direction a fait une proposition de répartition financière à la Commune de Gland qui l'approuvait lors de sa séance de Municipalité du 12 juin 2017.

L'infrastructure de passage inférieur d'une largeur de 8 mètres avec des rampes de chaque côté pour les modes doux revêt une importance quasi égale pour :

- d'une part le fonctionnement de la plateforme gare, qui est de l'intérêt du conseil régional de gérer au mieux (accessibilité facilitée aux quais, liaison entre les deux sites de transport publics, etc.), ce qui permet de proposer que le 50% du montant après déduction des fonds tiers soit reconnu comme la part d'intérêt régional ;
- et d'autre part le fonctionnement de l'ensemble des quartiers riverains et plus largement de la ville elle-même, ce qui est d'intérêt communal de manière plus prépondérante (perméabilité du site ferroviaire pour les cycles et les piétons en donnant une nouvelle liaison confortable entre le nord et le sud de la ville), ce qui correspond à la part locale de la commune de Gland.

Le passage inférieur a été réalisé conjointement aux mesures d'assainissement des quais dès janvier 2016, il est prévu de finaliser les travaux du passage en septembre 2017 et ceux des travaux CFF, marquées sur les quais comprises, fin 2017.

3. Coûts et financement de la phase 4

	Total	Fonds tiers				Part régionale	
		CFF	Confédération	Canton de Vaud	Gland part locale		
Accès aux quais	2'918'766	2'918'766					
Passage inférieur	7'531'777		2'894'610	962'472	1'837'347	1'837'347	
Montant TTC	10'450'543	8'613'196				1'837'347	
CHF TTC Chiffres arrondis						Cercle porteur	Cercles solidaires
						1'378'010	459'337

La part régionale (17.6% du coût total du projet) est répartie entre le cercle porteur A (75%), en l'occurrence la commune de Gland et les cercles solidaires A et B (25%).

Le cercle solidaire A (16%) regroupe les communes du bassin versant transports publics de la gare de Gland, dont les habitants sont susceptibles d'emprunter cette infrastructure dans leurs déplacements quotidiens et le cercle solidaire B (9%) concerne les autres communes DISREN, (voir fiche DISREN).

Les communes du bassin versant, Bursinel, Vich et Bassins, non membres ou n'ayant pas adopté le DISREN seront approchées par la commune territoriale pour solliciter une participation financière qui viendra en déduction de sa part.

4. Conclusion

La mise en service de cette infrastructure facilitera le fonctionnement de la gare régionale de Gland, ce qui valorise les efforts investis dans la réorganisation des transports publics par le district. C'est aussi un maillon de la mise en œuvre du réseau cyclable régional et une opportunité pour renforcer l'usage de l'espace public de cette centralité urbaine.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction N°22-2017-DISREN relatif à une demande de crédit de CHF 459'337.- pour la réalisation du passage inférieur à la gare de Gland

ouï le rapport de la commission ad'hoc,

ouï le rapport de la commission finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accorder le crédit de CHF 459'337.- TTC en faveur de la réalisation du passage inférieur de la gare de Gland

d'imputer le montant total de CHF 459'337.- TTC sur le compte DISREN 140.3185.

d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 13 juillet 2017, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Vice-Président

Le Secrétaire

François Roch

Patrick Freudiger

Annexes : Fiche de répartition financière DISREN

Fiche de répartition financière DISREN

Phase actuelle du projet

1 | 2 | 3 | **4**

Nom du projet : Passage inférieur gare de Gland
 N° de préavis : 22- 2017-DISREN
 Commune territoriale : Gland

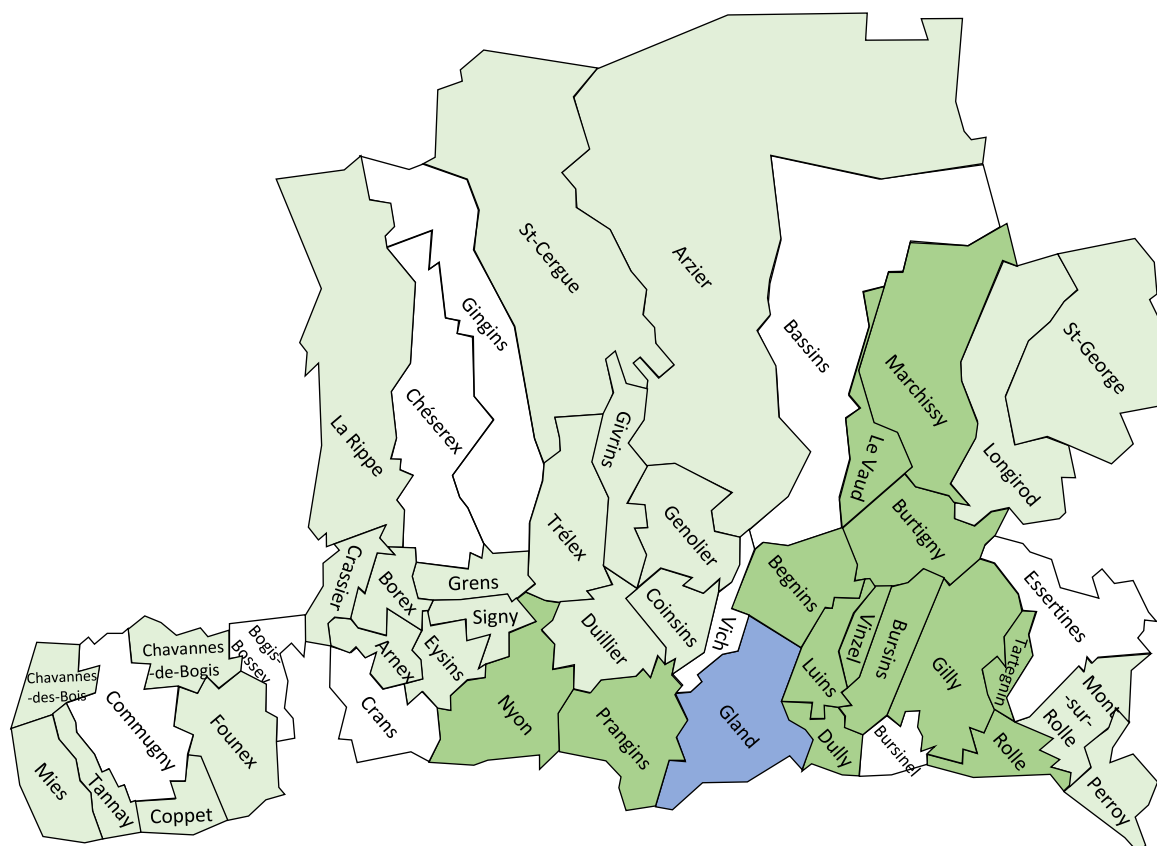
1. Financement du projet

Coût total du projet :	CHF 10'450'543.00	100 %
Fonds tiers :	CHF 8'613'196.00	82.4 %
Part régionale :	CHF 1'837'347.00	17.6 %

2. Répartition des cercles

Pour rappel, la **part régionale** est à répartir selon le mécanisme des cercles DISREN, c'est-à-dire entre le **cercle porteur** et le **cercle solidaire**.

Cercles	Communes	%	Montant en CHF
1. Cercle porteur A	Gland	75%	1'378'010.25
3. Cercle solidaire A	Nyon, Prangins, Begnins, Luins, Vinzel, Bursins, Dully, Gilly, Tartegnin, Rolle, Burtigny, Le Vaud, Marchissy	16%	293'975.52
4. Cercle solidaire B	Mies, Chavannes-des-Bois, Chavannes-de-Bogis, Tannay, Coppet, Founex, Crassier, La Rippe, Borex, Arnex-sur-Nyon, Eysins, Signy-Avenex, Saint-Cergue, Trélex, Duillier, Givrins, Arzier-le-Muids, Genolier, Coinsins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Longirod, Saint-George, Grens	9%	165'361.23



3. Critères de détermination des cercles DISREN

Cercles	
1. Cercle porteur A	Commune territoriale
3. Cercle solidaire A	Communes du bassin versant TP
4. Cercle solidaire B	Autres communes DISREN

4. Financement selon mécanisme DISREN

Cercles	Montant en CHF	Nbre habitants/cercle	%	Moyenne en CHF/hab
1. Cercle porteur A	1'378'010.25	12'972	89.79	106.23
3. Cercle solidaire A	293'975.52	38'495	6.55	7.75
4. Cercle solidaire B	165'361.23	35'426	3.66	4.33

La moyenne en CHF/hab est calculée de manière globale sur l'ensemble des communes concernées. Ce montant change pour chaque commune en fonction des impôts conjoncturels des trois dernières années.

5. Impact sur le plafond annuel DISREN

Impact en % (avant compensation)	8.7
Impact en point d'impôt (max 0,9 pt)	0.08